

ROBERTSAU Lieu d'Europe

Besoin d'espace

Une cinquantaine de personnes ont participé vendredi soir à la réunion sur l'aménagement du parc du Lieu d'Europe et le développement de ses activités. Une nouvelle salle de conférences pourrait bientôt y voir le jour.

Côté verre à moitié plein, Nawel Rafik-Elmrini, adjointe en charge des affaires européennes, rappelle qu'en quatre ans d'activité, « plus de 100 000 visiteurs » ont découvert le Lieu d'Europe et qu'un programme varié et largement ouvert au grand public y est proposé au quotidien. Comme l'ont mis en évidence les deux premières réunions de concertation (les 9 juin et 7 juillet 2017), « victime de son succès », le Lieu d'Europe a néanmoins un urgent besoin d'agrandir son espace vital. D'où cette 3^e réunion, qui fait la synthèse des propositions et s'est tenue dans une salle comble, illustration des soucis de place récurrents.

Zone sanctuarisée

Le projet prévoit d'abord l'aménagement du parc et la mise en valeur des éléments de patrimoine, pour lesquels 720 000 € sont inscrits au contrat triennal 2015-2017, et dont les travaux démarrent « dès que possible ». Le plan d'aménagement insiste sur la préservation des espaces verts et de la biodiversité, qui participent à la singularité du lieu. L'emprise au



Préservation de la biodiversité oblige, une partie du parc sera sanctuarisée et restera inaccessible au public. PHOTO DNA - CEDRIC JOUBERT

public sera élargie, avec des cheminements en mulch, mais une partie du parc à l'arrière de la villa Kaysersguet restera inaccessible. Sanctuarisée, cette zone sera laissée à l'état sauvage, avec toutefois quelques percées visuelles. Quant aux éléments de patrimoine présents dans le parc, ils seront valo-

risés. En piètre état, la serre sera restituée à l'identique – sans accueil du public prévu. Les huit statues en grès et leurs socles seront restaurés et remis en place, tout comme le puits et l'ancienne laiterie. Les accès – actuellement fermés – donnant sur l'arrêt de tram et l'allée Kastner pourraient

être remis en service, « pour faciliter la traversée et accentuer l'ouverture sur le quartier voulue à l'origine par le maire », rappelle l'adjointe en charge de la Robertsau, Nicole Dreyer.

L'autre axe, qui correspond à la 3^e phase de l'aménagement du Lieu d'Europe et pour lequel des

subsidés devront être négociés dans le cadre du prochain contrat triennal, concerne la rénovation de la villa du 1, allée Kastner. S'ajoutera la construction d'une extension de 200 m², l'idée étant de créer une salle de conférences pouvant accueillir 150 personnes et un espace de convivialité. Montant estimé de l'investissement, pour lequel les études de programmation seront menées au 2^e semestre 2018 pour un démarrage des travaux espéré début 2020 : plus de deux millions d'euros. L'identité visuelle et la signalétique du lieu seront en outre retravaillées sous un jour plus artistique, avec Apollonia et la HEAR. Pas suffisant pour satisfaire une partie du public présent. Si certains saluent la sanctuarisation d'une partie du parc, Emmanuel Jacob estime que « de toute façon, la localisation n'est pas bonne » et que « tout argent investi ici est de l'argent perdu ». Il en appelle à un parcours de découverte des institutions européennes plus court et plus pédagogique et dénonce la pose de barbelés et la bunkérisation en cours, « qui pavent le chemin aux populistes de toute l'Europe ».

Le conseiller municipal d'opposition Thierry Roos juge que « l'en-droit a été complètement dénatu-

ré » et en appelle au retour « des jardins à la française », au nom du respect de l'esprit du lieu. Il invite aussi à se recentrer sur l'objet premier du lieu : la bataille du siège. Un représentant de l'École européenne trouve l'exposition permanente « déjà dépassée » et invite à repenser « le projet intellectuel » avant de mettre en route les travaux.

« Pas le lieu imaginé au départ »

Initiateur du projet, Henri Mathian convoque ses espoirs déçus : « Ce lieu n'est pas du tout celui imaginé au départ et je le regrette profondément » (lire aussi sa tribune dans les DNA du 16 mars). Côté propositions constructives, un participant invite à mettre en place, en amont des sessions parlementaires, une plateforme où les citoyens s'exprimeraient sur les sujets inscrits à l'ordre du jour. Nicole Dreyer rappelle pour sa part que ce lieu, « abandonné et fermé pendant des années », a été repris par la Ville « alors qu'il s'appretait à être vendu au corps diplomatique chinois ».

Et d'insister : « L'Europe fait partie de l'ADN de Strasbourg et le Lieu d'Europe est une manière de l'incarner. » ■

VALÉRIE WALCH